

## RAPPORT DE LA MAIRESSE – 2014

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,  
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter un aperçu de l'année financière en cours et de vous faire part des principales orientations de la municipalité. En vertu de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour son adoption, la mairesse fait rapport sur la situation financière de la municipalité et donne les grandes orientations du prochain budget.

### ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les états financiers de 2013 indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un excédent des recettes sur les dépenses de 6 253 \$.

### LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2014

Les prévisions budgétaires de 2014 présentent des recettes et des dépenses équilibrées de 1 507 734 \$. Selon les résultats au 30 septembre 2014, la municipalité prévoit respecter le budget et faire un léger bénéfice de l'ordre de 6 000 \$.

### IMMOBILISATIONS

Au 31 décembre 2013, les investissements totalisaient 434 600 \$ dont 235 000 \$ pour finaliser les travaux de la rue Saint-Edouard, 71 450 \$ pour l'embellissement de la cour d'école dont 63 000 \$ en subvention, 7 700 \$ pour les travaux au centre communautaire (hon. professionnel architecte), 24 750 \$ pour l'achat du terrain au Séminaire de Québec, 89 000 \$ pour le pavage du parc industriel phase II et 6 700 \$ pour l'achat du débitmètre à l'usine de traitement.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013 et 2014

- Développement domiciliaire à St-Jérôme;
- Embauche d'une technique administrative;
- Développement parc industriel;
- Mandat de recherche en eau potable;
- Adhésion et informatisation de notre bibliothèque;
- Affiches coups de cœur installés dans la municipalité et restauration de l'enseigne à l'entrée de ville (en cours);
- Planification, rencontre et amélioration du service incendie;
- Support au projet de « Halte des Montagnes » avec des promoteurs privés;
- Poursuite du programme de persévérance scolaire dans notre municipalité;
- Rénovation au centre communautaire et pose de l'ascenseur;
- Installation d'une porte automatique au bâtiment de l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite, en collaboration avec la Caisse Desjardins;
- Participation à la table de concertation 2014-2017 avec les municipalités de notre MRC;
- Début du projet de construction de la passerelle avec le Club d'Auto-Neige;
- Animation du milieu : les Fêtes de famille (estivale, Noël, etc.) et soutien aux activités de financement;
- Soutien à notre brigade pour la tenue du Festival des pompiers;

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS pour 2014

	Rémunération	Allocation
Maire	8 080 \$	4 040 \$
Conseillers	2 693 \$	1 346 \$

Prenez note que l'annexe A du rapport de la mairesse concernant la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus par la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013 est disponible au bureau de la municipalité.

### **RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2013-2014-2015**

Le sommaire du rôle d'évaluations 2013-2014-2015, a été déposé le 15 septembre 2014. Il s'agit de la dernière année du rôle en 2015. En 2015, l'ensemble des valeurs des propriétés sera réajusté en fonction du marché pour avoir un nouveau rôle triennale. Le rôle passe de 97 449 300 \$ à 99 835 400 \$, une augmentation de 2 386 100 \$ de la valeur imposable. L'augmentation est attribuable aux mises à jour d'évaluation ainsi que l'ajout des propriétés dans le parc industriel et la construction de cinq nouvelles résidences. Cela vient évidemment augmenter la valeur imposable globale de la municipalité et par conséquent génère des revenus de taxes supplémentaires. Notre richesse foncière croît de façon significative d'année en année depuis les 5 dernières années et nous en sommes très fiers. Cela permet de répartir le fardeau fiscal sur une plus grande richesse et limite ainsi les augmentations du taux de la taxe foncière.

### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LE BUDGET DE 2015**

- Réalisation de la passerelle cyclable/motoneige en collaboration avec le Sapin d'or, le MTQ, la MRC et l'ATR;
- La couverture cellulaire est un dossier toujours d'actualité;
- Eau potable;
- Nouvel affichage des rues;
- Dossier d'infrastructure de la rue Beaupré;
- Dossier d'infrastructure dans le programme PIIRL du MTQ pour le rang St-Jean-Baptiste;
- Promotion de notre développement domiciliaire de St-Jérôme;
- Travailler sur le développement de la phase III du Parc industriel;
- Application des recommandations du programme MADA (municipalité amie des aînés);
- Mise en application de notre nouveau règlement d'urbanisme;
- L'année 2015 sera une année marquée par le démarrage du Parc Éolien EDF. Ce sera donc l'entrée en vigueur du versement des redevances à la MRC.

### **ADOPTION DU BUDGET 2015**

Le conseil municipal étudiera les prévisions budgétaires à la fin du mois de novembre 2014 et le budget 2015 sera adopté lors d'une session spéciale qui se tiendra à la salle du conseil municipal, le mercredi 17 décembre 2014 à 19h00. Sachez que le conseil municipal fera tout en son possible pour que le taux de la taxe foncière demeure à un niveau acceptable.

### **CONCLUSION**

Le conseil municipal représente l'ensemble de la population et soyez assurés que nous prenons les meilleures décisions possibles en fonction des ressources financières disponibles pour faire en sorte d'améliorer notre qualité de vie, le tout dans un souci d'équité et de transparence. Voici les grandes lignes qui guident les orientations et les décisions du Conseil pour la prochaine année.

1. Assurer la santé financière de notre municipalité;
2. Voir au bon fonctionnement général de l'administration municipale et de ses employés;
3. Poursuivre le développement de la municipalité.

Pour terminer, je tiens à remercier le travail de mesdames Sandra Gilbert, Denise Girard, Jessika Bouchard, Lyne Tremblay, messieurs Pascal Tremblay et Gaétan Boudreault qui ont travaillé afin d'assurer le respect des objectifs poursuivis et la meilleure gestion possible des deniers publics.

Il est important pour moi de souligner l'excellent travail de la direction générale qui fût associée de très près aux réalisations citées précédemment par sa coordination, ses interventions diverses auprès des différentes instances décisionnelles.

Je veux aussi féliciter tout le personnel de la municipalité pour leur engagement à servir les citoyens et citoyennes dans un contexte parfois très exigeant.

Mes derniers remerciements vont aux organismes du milieu si important auprès de nous tous et nos bénévoles de plus en plus rares mais qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité.

Votre mairesse, Claudette Simard